

# Les plaisanciers de Portbail font le bilan

Samedi matin, en la salle des sociétés, s'est ouvert l'assemblée générale de l'association « des plaisanciers de Portbail » sous la présidence de Danièle Harambart, en présence de Dieudonné Renaux, conseiller général, Serge Laidet, premier adjoint de la commune, et Jean Lepigouchet, président du comité 50. Après avoir salué les participants venus nombreux, la présidente a souligné que l'association compte 115 adhérents. Le bureau, soudé, met en œuvre toutes ses compétences pour satisfaire les adhérents et mener à bien les activités engagées.

**Bilan moral :** Diverses manifestations ont été organisées, avec le 6 juin le challenge des Ecrehou et la brocante marine ; les 13 et 14 juin « à la découverte des îles » voyage à Jersey organisé par M. Clément ; puis la venue des Jersiais pour la fête de la musique, le *Bonheur est dans le pré* ; le concours de pêche ; et les 19 et 20 septembre « Allons au Pub », le rallye Portbail-Gorey.

**Bilan financier :** La présidente a ensuite présenté le bilan financier qui décline un résultat positif pour cette année écoulée, et les finances sont saines. Elle a remercié la municipalité pour l'attribution de la subvention annuelle. Les bilans (moral et financier) ont

été acceptés à l'unanimité.

**Élections du tiers sortant :** M. Culeron, Mme Halo et M. Lebranchu ont été réélus à l'unanimité.

**Prévisions pour l'année 2010 :** La brocante nautique aura lieu les 5 et 6 juin ; le challenge des Ecrehou est prévu le 12 juin ; le concours de pêche en mer le 17 juillet et la fête du port.

**Questions diverses :** M. Lepigouchet du comité 50 fait part d'un projet à l'initiative d'un sénateur d'instauration d'un permis de pêche. La FNPPSF dont fait partie le comité 50 milite, quant à elle, pour la signature d'une charte de « bonne conduite », en respectant par exemple la taille des poissons. Pour faciliter les manœuvres des plaisanciers, un projecteur a été installé au bout de la digue. Concernant les pontons, Serge Laidet a précisé qu'un appel d'offres avait été lancé et que l'entreprise retenue pour la maîtrise d'ouvrage ne commencera les travaux qu'après la saison. Le conseiller général a, quant à lui, abordé les travaux du futur port en soulignant que les procédures en cours étaient en bonne voie. La municipalité et le conseil général mettent tout en œuvre pour aboutir au plus vite et souhaitent faire rentrer le projet dans le PLU.

**M.-P. P.**



*L'association compte cent quinze adhérents.*



*Le bureau de l'association des plaisanciers de Portbail présidé par Danièle Harambart.*